



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE



## « Développement de l'esprit d'entreprendre »

REVUE DE LITTÉRATURE

**CREDOC**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Cette revue de littérature a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets en milieu scolaire n°3 lancé en juillet 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse. Cet appel à projets a donné lieu à une expérimentation, dont l'évaluation a été sélectionnée par appel d'offres et dont cette revue de littérature constitue une mise en contexte.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

<b>L'ENTREPRENARIAT, UNE OPPORTUNITE POUR LES JEUNES EN QUETE D'INSERTION.....</b>	<b>5</b>
1. <i>Chiffres clés du second cycle de l'enseignement secondaire en France.....</i>	5
2. <i>L'insertion professionnelle des lycéens.....</i>	6
3. <i>La stratégie européenne : l'agenda d'Oslo et le conseil de Lisbonne.....</i>	7
<b>INITIATIVES ET PROGRAMMES REPERES EN FRANCE ET A L'ETRANGER .....</b>	<b>9</b>
1. <i>Le Québec souvent cité en exemple .....</i>	10
2. <i>Les mini-entreprises.....</i>	10
3. <i>Les outils d'information et de communication.....</i>	12
4. <i>De nouvelles approches pédagogiques développées au sein du monde des enseignants .....</i>	13
5. <i>Focus sur la France .....</i>	14
<b>LA MESURE DES EFFETS DES PROGRAMMES ET LEURS CONDITIONS DE REUSSITE.....</b>	<b>17</b>
1. <i>L'évaluation quantitative des enseignements en entrepreneuriat, une question complexe.....</i>	17
2. <i>Quelques exemples d'évaluations .....</i>	18
3. <i>Les conditions de réussite des programmes de promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement secondaire : l'exemple des mini-entreprises (rapport européen).....</i>	21



Partant du constat que les actions visant à promouvoir l'entrepreneuriat ne sont pas suffisamment développées dans l'enseignement secondaire en France, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, en partenariat avec la direction générale de l'enseignement scolaire, a lancé en 2011 un appel à projets déconcentré auprès des établissements volontaires de chaque académie : le projet « développement de l'esprit d'entreprendre ». L'évaluation de l'expérimentation a été confiée au CREDOC. C'est dans le cadre de la phase préparatoire à l'évaluation que cette étude documentaire a été réalisée.

Après un rappel de la situation des jeunes lycéens en France et de leur insertion professionnelle, nous reviendrons sur le contexte européen dans lequel s'inscrit le développement des enseignements qui visent à développer l'entrepreneuriat chez les jeunes et les enseignants. Avec la stratégie de Lisbonne puis l'agenda d'Oslo, l'Europe s'est en effet donné pour objectif de promouvoir l'esprit d'entreprendre dans la société. Dans une deuxième partie, nous détaillerons un ensemble de projets intéressants qui se sont développés en France et à l'étranger. Enfin, la question complexe de l'évaluation sera posée en troisième partie, et nous nous arrêterons sur quelques exemples de travaux scientifiques visant à l'évaluation des programmes de promotion de l'esprit d'entreprendre.

Si la recherche documentaire a permis d'identifier de nombreux dispositifs visant à développer l'esprit d'entreprendre dans différents pays, le nombre de travaux d'évaluation et d'études d'impact de ces projets paraît cependant encore relativement limité. Le CREDOC a néanmoins identifié quelques études scientifiques intéressantes qui tentent de mesurer l'impact de dispositifs visant à développer l'esprit d'entreprendre, principalement à partir de méthodologies quantitatives et sur des projets mis en place dans l'enseignement supérieur.

Remarque : cette synthèse repose en partie sur l'analyse des documents, études et travaux de recherche identifiés par le CREDOC et ses partenaires européens qui ont été sollicités dans le cadre du réseau Européen « European Network for Social Research » (ENSR), dont il fait partie.

# L'entrepreneuriat, une opportunité pour les jeunes en quête d'insertion

## 1. Chiffres clés du second cycle de l'enseignement secondaire en France

A l'issue du collège, les élèves peuvent continuer leurs études en s'inscrivant dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) ou un lycée professionnel. A la rentrée 2011, le ministère de l'Education Nationale a recensé **4 291 lycées** publics et privés, dont 1 630 lycées professionnels. Cela représente **2 134 668 lycéens** dont 694 661 lycéens professionnels, soit un tiers des effectifs. La voie générale et technologique est proportionnellement plus plébiscitée par les filles qui y représentent 54% des élèves contre 44% en lycée professionnel.

Chiffres clés : le second cycle de l'enseignement secondaire à la rentrée 2011			
	Général et technologique	Professionnel	Ensemble
Nombre d'établissements	2 661	1 630	4 291
Nombre d'élèves	1 440 007	694 661	2 134 668
Part de filles	54%	44%	51%

Champ : Etablissements publics et privés dépendant du ministère de l'éducation nationale (y compris EREA)

Source : MEN-MESR DEPP / Système d'information SCOLARITE et enquête n°16 auprès des établissements privés hors contrat

Les lycéens des filières générales et technologiques ont une origine sociale privilégiée par rapport à la moyenne nationale : 45% sont issus de milieu favorisé, alors que seulement 31% des français appartiennent à cette catégorie sociale. A l'inverse, les lycéens des filières professionnelles sont plus souvent issus de milieux défavorisés (56% d'entre eux quand cela concerne 45% des français).

Origine sociale des élèves du second cycle à la rentrée 2011				Total population française*
	Général et technologique	Professionnel	Ensemble lycéens	
Favorisée A	29%	7%	22%	11%
Favorisée B	16%	11%	14%	20%
Moyenne	26%	27%	27%	25%
Défavorisée	28%	56%	37%	45%
Total	100%	100%	100%	100%

Champ : Etablissements publics uniquement

Source : MEN-MESR DEPP / Système d'information SCOLARITE et enquête n°16 auprès des établissements privés hors contrat

\* Pour la comparaison avec la population française :

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine. Résultats en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi (1er au 4e trimestre)

Définition : regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes

--Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.

--Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.

--Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.

--Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

## 2. L'insertion professionnelle des lycéens

D'après les résultats de l'enquête du Céreq sur la génération 2007<sup>1</sup>, 43% des jeunes quittent le système éducatif à l'issue du collège ou du lycée.

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active), réalisée auprès des élèves sortis<sup>2</sup> de lycée d'enseignement générale et technologique ou professionnel.

Plus haut diplôme obtenu	2007-2008			2009-2010		
	En emploi	Au chômage	Inactifs	En emploi	Au chômage	Inactifs
Sans diplôme ou diplômés du						
brevet des collèges, CFG (1)	38%	43%	19%	28%	52%	21%
CAP, BEP	49%	39%	12%	39%	49%	13%
BT, BP, BM, bac pro (2)	66%	27%	7%	56%	37%	7%
Bac général ou technologique	64%	24%	12%	56%	30%	15%
BTS, DUT	76%	20%	4%	66%	28%	6%
<b>Ensemble</b>	<b>59%</b>	<b>31%</b>	<b>10%</b>	<b>48%</b>	<b>40%</b>	<b>12%</b>

Champ : sortants d'année terminale de formations technologiques ou professionnelles, interrogés sept mois après la fin des études.

Source : MEN-MESR DEPP, enquêtes IVA 2007, 2008, 2009 et 2010

(1) CFG : certificat de formation générale.

(2) BT, BM, BP : brevet de technicien, brevet de maîtrise, brevet professionnel

En moyenne, en février 2009 et février 2010, moins de la moitié des jeunes sortis d'une année de terminale l'année précédente sont en emploi. Ils étaient près de 60% en février 2007 et février 2008. La crise économique de 2008 a donc significativement entravé l'insertion professionnelle des sortants du lycée, surtout chez les jeunes sortants des formations de la production (voir à ce sujet la note d'information du ministère de l'Éducation Nationale<sup>3</sup>).

Parallèlement, d'après les chiffres de la DARES<sup>4</sup> le taux de chômage des 15-24 ans est passé de 17,7% au 1er trimestre 2008 à 24,2% au dernier trimestre 2010 : « les jeunes actifs sont plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles que les actifs plus expérimentés ». Les jeunes sont également confrontés à des situations d'emploi caractérisées par la précarité et l'instabilité (notamment du fait du recours à l'intérim, des contrats aidés et des contrats à durée déterminée).

Dans un contexte économique où l'insertion professionnelle des jeunes est de plus en plus difficile, le développement de l'entrepreneuriat apparaît comme une réponse possible au chômage des jeunes. Cela correspond d'ailleurs aux attentes et aux aspirations de ces

<sup>1</sup> Arrighi J.-J. (2012) « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010 », CERREQ.

<sup>2</sup> Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études ne sont pas comptabilisés parmi les sortants.

<sup>3</sup> Le Rhun B., Chan Pang Fong E. (2012) « Une insertion professionnelle des sortants de lycée entravée par la crise économique de 2008 », note d'information, n°12.19, novembre

<sup>4</sup> Minni C., Pommier P. (2011), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », Dares Analyses, n°039, mai.

derniers : selon une étude de l'IFOP<sup>5</sup> de 2008, 57% des jeunes âgés de 18 à 24 ans souhaitent créer leur propre entreprise ou se mettre à leur compte. D'après l'agence pour la création d'entreprise (APCE)<sup>6</sup> près d'un quart des créateurs d'entreprise en 2011 ont moins de 30 ans<sup>7</sup>, 15% des créateurs se lancent dès la fin de leurs études, et 58% des créateurs d'entreprise ont un diplôme de niveau BAC ou moins.

Pourtant, si le désir d'entreprendre existe et que les jeunes sont bien représentés parmi les créateurs d'entreprise, le passage à l'action reste minoritaire dans l'ensemble de la population, et la création ou la reprise d'entreprise, bien qu'en augmentation depuis la création du statut d'auto-entrepreneur, reste à un niveau très moyen dans les comparaisons internationales<sup>8</sup>. D'après l'APCE, en 2011, 60% des entreprises créées par les moins de 30 ans l'ont été sous le statut d'auto-entrepreneur.

L'étude internationale réalisée chaque année par le GEM (Global Entrepreneurship Monitor) estimait en 2011 à 5,7% la part des 18-64 ans qui ont créé ou sont à la tête d'une entreprise récente (entreprises créés il y a moins de 42 mois). La France se place ainsi au modeste rang de 47 sur les 54 pays concernés par l'étude. A titre de comparaison, les créateurs d'entreprise représentent 7,7% des 18-64 ans au Royaume-Unis, 7,5% au Portugal ou encore 12.3% aux Etats-Unis.

### **3. La stratégie européenne : l'agenda d'Oslo et le conseil de Lisbonne**

La promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes dès l'école s'inscrit dans la politique européenne qui vise à prioriser les efforts des Etats sur le savoir et l'innovation.

L'«agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat» est une initiative conjointe de la Commission européenne et du gouvernement norvégien définie dans le cadre d'une conférence organisée à Oslo les 26-27 octobre 2006.

L'objectif de cette initiative est d'accélérer les progrès dans la promotion de l'esprit d'entreprise dans la société, de façon systématique et efficace. La conférence visait à échanger des expériences et des bonnes pratiques, et à proposer des moyens pour avancer dans ce domaine.

Les actions et propositions élaborées à cette occasion sont destinées à être adaptées à la situation locale de chaque pays. Neuf axes principaux ont été retenus :

#### **1. Assurer un soutien politique pour la formation en entrepreneuriat au plus haut niveau.**

---

<sup>5</sup> Baromètre de l'IFOP *Les Français et la création d'entreprise*, 9<sup>ème</sup> vague réalisée en décembre 2008 auprès d'un échantillon de 957 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées par téléphone.

<sup>6</sup> Plana S., « Les jeunes créateurs d'entreprise en France », présentation de résultats APCE-OPPE, 2011.

<sup>7</sup> A titre de comparaison, le 16-29 ans représentent 27% de la population française de 16 à 64 ans (Source : Insee, estimations de population - résultats provisoires arrêtés fin 2011)

<sup>8</sup> Degeorge J.-M., Fayolle A. (2011) « Les étudiants français ont-ils la fibre entrepreneuriale ? », *Entreprendre & Innover*, n°9-10, p.21-28

2. Mieux intégrer la formation en entrepreneuriat dans le processus de suivi de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, et procéder à l'évaluation des progrès des États membres dans ce domaine au moyen de l'application d'indicateurs spécifiques.
3. Mettre en place à l'échelle européenne, un cadre de ce qui doit être réalisé et une évaluation adéquate de l'impact des mesures prises. La coordination doit être assurée au niveau de l'UE, avec la définition des objectifs généraux et des résultats souhaités pour la formation en entrepreneuriat. Ce cadre pourra être soutenu par la mise en place d'un Observatoire européen de l'éducation en entrepreneuriat, avec les autorités nationales.
4. Lancer des stratégies nationales pour la formation à l'entrepreneuriat, avec des objectifs clairs couvrant tous les stades de l'éducation. Ces stratégies devraient appeler à la participation active de tous les acteurs concernés (publics et privés), et établir un cadre général tout en définissant des actions concrètes. Ceux-ci iront de l'inclusion de l'entrepreneuriat dans les programmes nationaux au soutien aux écoles et aux enseignants. L'objectif global sera de veiller à ce que les jeunes puissent progresser de manière cohérente dans l'acquisition de compétences entrepreneuriales à tous les stades du système éducatif.
5. Créer des groupes de pilotage, tant au niveau européen qu'au niveau national, où tous les différents acteurs impliqués dans la formation à l'entrepreneuriat pourront être représentés (les administrations publiques, les entreprises, les établissements d'enseignement, les étudiants, etc.). Ces groupes auront pour mission de fixer les objectifs pour la formation en entrepreneuriat (pour évaluer les progrès accomplis).
6. Promouvoir l'esprit d'entreprise au niveau régional, avec un programme cohérent et spécifique aux réalités du local.
7. Faciliter le développement de l'esprit d'entreprise au sein du processus de Bologne en encourageant la mobilité des enseignants (entre pays et entre les différentes institutions, y compris dans le secteur privé), en reconnaissant le rôle des professionnels autres que les enseignants (médecins, entrepreneurs, étudiants eux-mêmes), en reconnaissant la carrière entrepreneuriale en premier cycle de l'éducation à l'université.
8. Rechercher la cohérence entre les programmes de financement européens qui pourront être utilisés pour soutenir les projets de formation en entrepreneuriat (au niveau national et local) et les activités (en particulier le programme EFTLV, le FSE, le FEDER).
9. Assurer la coordination au niveau européen dans l'évaluation des programmes et des activités afin de permettre la comparaison des résultats. L'UE pourrait réunir un groupe de chercheurs en formation à l'entrepreneuriat, pour aider à définir les indicateurs.

Les politiques publiques européennes visant l'acquisition par les élèves et les enseignants de compétences entrepreneuriales se sont également développées sous l'impulsion du **conseil de Lisbonne de 2000** qui a défini comme objectif pour l'Union Européenne la promotion de l'esprit d'entreprise en incluant dans les compétences de base que l'ensemble des citoyens devraient acquérir. A l'issue du conseil de Lisbonne, la commission européenne a mis en place la **procédure BEST** qui a pour objectif l'identification des bonnes pratiques sur l'ensemble de l'Europe. Un groupe d'expert européen s'est en particulier penché sur les projets de mini entreprise dans l'enseignement secondaire. Le rapport<sup>9</sup> a été publié en 2005 : nous en présentons les principaux résultats dans la dernière partie de cette revue de littérature.

---

<sup>9</sup> "Les mini-entreprises dans l'enseignement secondaire", Rapport final du groupe d'experts – Projets « Procedure Best », Commission européenne, septembre 2005.



## Initiatives et programmes repérés en France et à l'étranger

---

Les programmes visant le développement de l'entrepreneuriat se sont d'abord développés en Amérique du Nord et dans l'enseignement supérieur. Ceci s'est fait conjointement au développement des pédagogies dites « actives », qui ont pour finalité l'acquisition de compétences et non plus la transmission de connaissances et de savoir-faire (voir encadré ci-dessous).

### **Retour historique sur le développement de la pédagogie par compétence et son application dans l'enseignement à l'entrepreneuriat**

Le développement de l'enseignement visant la promotion de l'entrepreneuriat s'est fait conjointement avec le développement des pédagogies dites « actives ». Alain Fayolle et Caroline Verzat<sup>10</sup> identifient trois grandes étapes dans ce qui caractérise pour eux l'évolution générale de l'approche pédagogique : ils observent un passage de la **logique traditionnelle** de la simple transmission de connaissances, à une logique de transfert de capacités avec la **pédagogie par objectif** puis à une logique de **développement de compétences** au travers de formations à finalité pratique. Les auteurs constatent l'essor progressif de cette troisième logique, qui se traduit par le **développement des pédagogies dites actives**, bien que les deux autres approches continuent souvent de dominer le monde de l'enseignement.

La pédagogie à finalité pratique se met en place progressivement au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans des universités en Amérique du Nord mais reste minoritaire par rapport au courant dominant de la pédagogie par objectifs. Dès les années 1920, l'université d'Harvard initie la **méthode des cas** qui a pour objectif de mettre l'étudiant en situation de prise de décision face à une situation professionnelle concrète. A la fin des années 1960, une université canadienne de médecine développe l'**apprentissage par problème** : les enseignements sont replacés dans un contexte professionnel, ce qui rend les énoncés plus réalistes. L'étudiant peut ainsi mieux percevoir l'objectif de l'enseignement et s'appropriier les enjeux du problème à résoudre. Ceci favorise chez l'apprenant une démarche responsable, stimulant ainsi sa réflexion. Enfin, c'est dans les années 1970 que se développe, au Danemark d'abord, la **pédagogie par projet**. Il s'agit alors pour un groupe d'étudiants de monter un projet librement choisi.

C'est surtout au cours des années 1980 que la **pédagogie par compétences** prend son essor, aux Etats-Unis d'abord, puis au Québec et en Europe<sup>11</sup>. Cette pédagogie, qui vise à développer les compétences au travers d'une démarche active de l'apprenant, est l'approche souvent privilégiée dans les **enseignements à l'entrepreneuriat**. Pour certains chercheurs, il s'agit même d'une nécessité : il ne s'agit plus de transmettre un savoir mais bien de créer les conditions qui permettront à l'élève d'élargir par lui-même ses compétences entrepreneuriales<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Fayolle A., Verzat C. (2009) « Pédagogies actives et entrepreneuriat : quelle place dans nos enseignements ? », Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 8

<sup>11</sup> Aouni Z. (2011) « Démystification d'une pédagogie émergente : l'approche par les compétences », Entreprendre & Innover, n°11-12, p.120-126

<sup>12</sup> Carrier C. (2009) « L'enseignement de l'entrepreneuriat : au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaire », Revue de l'entrepreneuriat, Vol. 8

## 1. Le Québec souvent cité en exemple

Le Québec est fréquemment cité comme une référence en matière de développement de l'esprit entrepreneurial à l'école et à l'université. Plusieurs institutions et structures qui œuvrent dans ce domaine peuvent être identifiées.

La Fondation de l'entrepreneurship, a été créée par Paul-Arthur FORTIN en 1980 afin de promouvoir le développement de la culture entrepreneuriale comme moyen privilégié d'assurer le développement économique et social du Québec. Les valeurs d'autonomie, de créativité, de responsabilité et de solidarité sont mises en avant par cette fondation, qui s'appuie sur un partenariat avec les acteurs politiques, sociaux et économiques, ceux de l'éducation et du monde communautaire.

Le Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales (RQÉEE), vise le développement de la culture, des valeurs et attitudes entrepreneuriales à l'école primaire et secondaire.

La Faculté des Sciences de l'Administration (FSA) de l'Université de Laval a mis en place depuis les années 1970 des programmes de recherche spécifique dans le domaine de l'entrepreneuriat, qui a émergé comme un champ autonome de recherche. Elle a également développé de nombreux programmes de formation, ainsi que des services d'accompagnement et de soutien aux entrepreneurs.

## 2. Les mini-entreprises

De nombreux projets de mini-entreprises ont été portés en Europe par le réseau « Junior Achievement – Young Enterprise Europe » ou « EUROPEN ».

Si les déclinaisons nationales sont diverses au regard de la durée des projets (de quelques semaines à 2 ans), de leur nature (entreprises virtuelles ou réelles), du public visé (de l'école primaire à l'université) ou encore des modalités d'organisation (sur les heures de cours ou en dehors de l'école), les **objectifs** de ces projets se recouvrent largement :

- enseigner aux jeunes le fonctionnement de l'entreprise, l'entrepreneuriat, l'économie... au travers de cas concrets ;
- faire découvrir le potentiel de chacun, ses talents et compétences ;
- rapprocher le monde de l'enseignement et le monde économique.

Ces projets donnent souvent lieu à des **remises de prix** dans le cadre de **concours** locaux, régionaux, nationaux puis internationaux.

## Focus sur quelques initiatives nationales

**La Suède** a mis en place des projets de création et gestion de mini-entreprises sur une année scolaire. Portés par une organisation nationale membre du réseau « Junior Achievement », ces projets sont souvent intégrés dans une classe de sciences économiques au lycée. Les porteurs du projet ont mesuré que 24% des jeunes qui ont participé au programme ont créé une entreprise dans la suite de leur parcours professionnel.

**Au Danemark**, le « Company program » est porté par la Danish Foundation for Entrepreneurship (réseau Junior Achievement). Ces projets qui sont à destination des jeunes de 15 à 18 ans, consistent en la création d'une mini-entreprise, le plus souvent en dehors de leurs heures de cours, en bénéficiant des conseils de professionnels qui sont volontaires. Le Danish Entrepreneurship Award récompense chaque année des projets innovants de mini-entreprises.

**En Italie**, le projet Enterprise EBG (Enterprise European Business Game), est un projet virtuel basé sur des jeux de rôles dans lesquels les jeunes issus d'écoles de différents pays d'Europe simulent une création d'entreprise. Ces projets, portés par ECIPAR-Ravenna, se font en partenariat avec l'école, des entrepreneurs locaux, des banques et les pouvoirs publics. Les objectifs poursuivis sont présentés comme suit :

- favoriser la coopération entre les mondes de l'éducation et économique,
- préparer les étudiants au le marché du travail,
- favoriser les échanges et la compréhension entre les jeunes étudiants européens.

**En Allemagne**, le DGPS – Deutscher Gründerpreis für Schüler (Compétition allemande de création d'entreprise) est un jeu de simulation de création d'entreprise en ligne au sein de laquelle des élèves de 16 à 19 ans de toute l'Allemagne sont en compétition les uns avec les autres pendant 4 mois.

Par ailleurs, le SITI (Shüler-Institut für Technik und angewandte Informatik) propose des cours et des projets pratiques dans les domaines des sciences et techniques industrielles. Les élèves apprennent et mettent en pratique des résultats et méthodes issues de la recherche scientifique. Ils participent à des projets de R&D (recherche et développement) lancés par des universités ou des entreprises et adaptés à leur niveau.

**En Espagne**, 128 projets régionaux ont été recensés en 2010, portés par des établissements, des académies ou des collectivités locales. Parmi ces projets, beaucoup décrivent des expérimentations de "mini-entreprises" ou de concours de récompense de création d'entreprises virtuelles. Sans rechercher l'exhaustivité ou la représentativité, nous avons sélectionné 3 exemples de projets qui nous paraissent particulièrement novateurs ou originaux, qui sont présentés ci-dessous.

### Exemple 1 en Andalousie

Programme éducatif en partenariat avec des ONG (Croix Rouge, UNICEF, Amnesty International, ...) visant à encourager l'engagement des étudiants dans les ONG en favorisant l'émergence d'idées qui répondent aux problèmes sociaux et en les aidant à :

- Comprendre et développer le processus de création et de gestion d'une association.

- Développer des compétences liées à des entrepreneurs sociaux: la créativité, l'observation et l'exploration, l'analyse et la synthèse de l'environnement, le travail d'équipe et la prise de décisions.
- Favoriser chez les élèves un sentiment de solidarité, de responsabilités et d'engagement.
- Comprendre le fonctionnement et la gestion des ONG et des associations sans but lucratif.

Dans ce cadre, un manuel de l'étudiant a par ailleurs été créé autour de la notion "apprendre en faisant" ainsi qu'un CD proposant un aide à la mise en œuvre du partenariat avec les ONG.

### Exemple 2 en Andalousie

Projet destiné aux élèves de 16 à 18 ans dans le cadre du cycle de formation " Formation Professionnelle et Garantie Sociale", qui a pour objectif de leur apprendre à créer et gérer leurs propres coopératives et de commercialiser leurs produits – locaux -, en tenant compte des spécificités de l'environnement des coopératives dans différents pays européens (Allemagne, Royaume-Uni, Hongrie et Pologne), ainsi qu'en Amérique du sud (Équateur, Mexique, Nicaragua, Salvador et Honduras). Les élèves acquièrent une performance pratique et réelle de l'entreprise, doivent négocier les commandes, exécuter des tâches d'importation et d'exportation, en plus de vendre leurs produits locaux.

L'apprentissage se fait par la construction et l'exploitation d'une coopérative réelle (procédures, création, choix du nom et du logo, organisation du travail, élaboration du plan d'affaires, étude de marché, fabrication ou achat d'articles...). Le programme est développé en collaboration avec des écoles au Mexique, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Irlande du Nord, Allemagne, Suède, Norvège, Pologne et Slovaquie.

Sur 2009 – 2010 : 53 établissements, 103 coopératives et 1 694 élèves étaient concernés par le projet.

### Exemple 3 en Asturies

Expérience d'une entreprise publique, Valnalon, située dans la région des Asturies, pionnière dans la mise en œuvre des programmes de soutien à l'entrepreneuriat dans le système éducatif. Entre autre, Valnalon développe des programmes dans l'enseignement secondaire obligatoire (comme les «Jeunes Entreprises Européennes», « Entreprise et l'esprit d'entreprise » ou « Les entrepreneurs »). Valnalon a reçu plusieurs prix, y compris celui des « bonnes pratiques dans la promotion de l'esprit d'entreprise» décerné par la Commission européenne.

## **3. Les outils d'information et de communication**

**En Espagne, les Chambres de Commerce ("Camaras") se mobilisent pour soutenir l'entreprenariat au travers de :**

- L'organisation de conférences sur la promotion de l'entrepreneuriat pour les étudiants dans l'enseignement secondaire (Baccalauréat professionnel).
- La tenue de réunions pour la promotion de l'entrepreneuriat, fréquentées par des étudiants de toutes les régions de l'Espagne au cours desquelles plusieurs

entrepreneurs ont été invités à expliquer leur expérience de création et de gestion de leur entreprise.

**En Allemagne**, la compétence éducation relève des länder. Cependant, depuis 2010 le ministère de l'économie a souhaité centraliser les démarches avec une nouvelle initiative « *Unternehmergeist in die Schulen* » : l'esprit d'entreprendre à l'école. Il s'agit d'accompagner les élèves dans les démarches entrepreneuriales entreprises à l'école :

- Mise à disposition d'une base de données recensant les projets existants dans chaque länder et les contacts clés à solliciter pour un appui,
- Mise à disposition d'un jeu en ligne de simulation de gestion d'entreprise, à destination des élèves.

#### **4. De nouvelles approches pédagogiques développées au sein du monde des enseignants**

**En Suède**, plusieurs projets visant à promouvoir l'esprit d'entreprendre chez les jeunes au collège et au lycée ont vu le jour dans le cadre de financements FSE. Il s'agit en particulier de formations à destination des enseignants afin de les aider à introduire les notions d'entrepreneuriat dans leurs cours traditionnels et dans le but de les amener à intensifier les échanges entre le monde de l'éducation et les entreprises.

**Au Danemark**, le projet « *The Entrepreneurship Column* » ambitionne de trouver des méthodes d'enseignement alternatives pour favoriser l'émergence d'une attitude proactive de l'élève. Il s'agit en outre de promouvoir l'esprit d'entreprendre au travers de l'acquisition de connaissances et de compétences entrepreneuriales.

**En Espagne**, un matériel pédagogique a été développé en Asturie à destination de groupes de travail composés d'enseignants du secondaire, de pédagogues, de psychologues et d'experts de contenu en entreprise. Les matériaux développés sont les suivants :

- Un livre de l'élève avec 3 blocs d'enseignement,
- Un livre de l'enseignant,
- Un atelier sur le commerce international.

**En Allemagne**, le NFTE (Network for Teaching Entrepreneurship) s'est développé depuis 2005. Il s'agit d'un réseau créé aux Etats-Unis dans les années 1980 qui construit des programmes pédagogiques pour promouvoir l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes issus de zones économiques défavorisées. Les enseignants qui souhaitent initier un programme NFTE au sein de leur école sont formés et reçoivent une certification. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles ambitions chez les jeunes et de leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets.

## 5. Focus sur la France

**En France**, de nombreux projets qui visent à rapprocher l'école et l'entreprise et/ou à favoriser l'esprit d'entreprendre à l'école ont été mis en place au niveau national ou académique.

L'OPPE (Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat) a été créé en 2001 à l'initiative des pouvoirs publics. Animé par l'APCE (l'Agence pour la création d'entreprises), il a publié en 2011 son deuxième état de lieux sur la promotion de l'esprit d'entreprendre dans le système éducatif français<sup>13</sup>.

Les premières actions de promotion de l'entrepreneuriat ont commencé à se développer en France dans les années 1970, d'abord dans les grandes écoles de commerce, puis dans les écoles d'ingénieur et dans les universités. C'est dans les années 1990 que les initiatives ont commencé à se développer dans l'enseignement secondaire, puis surtout à partir de 2006, date à laquelle « l'autonomie et l'initiative » est inscrit comme l'un des grands piliers définis dans le socle commun de connaissances et de compétences.

En 2010, l'OPPE a dénombré une centaine d'actions entrepreneuriales dans l'enseignement secondaire, dont les deux-tiers dans des lycées. Sur la base de ce recensement, l'OPPE a élaboré une typologie des programmes existants. Ces trois types de programmes peuvent se combiner au sein d'un même enseignement :

- Les actions de sensibilisation, qui ont pour objectif d'éveiller les jeunes à l'esprit d'entreprendre, souvent sur une journée.
- Les actions de formation, qui au travers d'une approche pédagogique active, visent au développement des compétences entrepreneuriales.
- Les concours, qui consistent souvent en la préparation d'un « business plan » durant l'année scolaire et en une compétition finale.

Au niveau des initiatives locales, voici quelques exemples de dispositifs portés par des académies ou des établissements afin de rapprocher le monde économique de celui de l'enseignement :

- Les semaines Ecole-Entreprise, organisées chaque année, visent à rapprocher le monde de l'école et de l'entreprise.
- Les CLEE (Comités Locaux Ecole Entreprises) sont des lieux-ressources et des lieux d'échanges entre le monde de l'entreprise et celui de l'école, notamment centrés sur la relation entre la formation et l'emploi. Ils sont composés d'acteurs représentatifs de l'ensemble des entités en charge de l'orientation, de la formation et de l'insertion.
- De nombreux partenariats sont mis en place entre les académies et des entreprises, notamment pour organiser des actions de découverte des secteurs et des métiers.

---

<sup>13</sup> « Le développement de l'esprit d'entreprendre dans le système éducatif français », APCE-OPPE, décembre 2011.

- L'opération « Les boss invitent les profs » vise à inciter les rencontres et établit des échanges entre les chefs d'entreprise et les équipes pédagogiques.

Au niveau de l'enseignement, des actions sont mises en place, parfois dans le cadre de cours dont les objectifs recouvrent les projets en faveur de l'esprit d'entreprendre, comme les enseignements PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion) ou dans le cadre de l'accompagnement personnalisé :

- Les simulations de gestion d'entreprise ;
- Les mini-entreprises, souvent accompagnées par l'association Entreprendre pour Apprendre (EPA). Cette association, membre du réseau international Junior Achievement – Young Enterprise, existe en France depuis 1995 et est aujourd'hui présente dans une vingtaine de régions. En 2010, elle a accompagné la création de 600 mini-entreprises au collège, au lycée et dans des CFA et des pôles d'insertion.

Les cours en LEGT dispensés dans le cadre de **l'enseignement exploratoire PFEG** (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion) et de **l'accompagnement personnalisé** présentent des opportunités intéressantes dans la mise en place d'un programme national visant à développer l'esprit d'entreprendre dans la mesure où leurs objectifs recouvrent en partie ceux impliqués dans la démarche entrepreneuriale.

- Depuis la rentrée 2010, en complément des enseignements généraux, les élèves de seconde générale et technologique doivent suivre deux **enseignements d'exploration** de 1 h 30 par semaine chacun. Les élèves doivent obligatoirement choisir un enseignement d'exploration en économie : PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion) ou SES (Sciences Economiques et Sociales). L'objectif de l'enseignement PFEG est de « découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations, etc.) »<sup>14</sup> recouvre bien les objectifs des programmes visant la promotion de l'esprit d'entreprendre.
- **L'accompagnement personnalisé** a été mis en place depuis 2010 pour les élèves de secondes générale et technologique. Depuis 2012, il s'adresse à l'ensemble des élèves de LEGT, jusqu'à la terminale. Il s'agit d'un accompagnement de 72 heures par année, ce qui correspond à deux heures hebdomadaires modulables selon les choix des établissements. Le travail sur les compétences de base et la construction d'un parcours de formation et d'orientation proposés dans le cadre de cet accompagnement recouvrent également les objectifs des programmes visant la promotion de l'esprit d'entreprendre.

---

<sup>14</sup> Site du ministère de l'Education Nationale <http://www.education.gouv.fr/cid52692/les-enseignements-nouvelle-seconde.html>

Dans une note d'analyse publiée en janvier 2013<sup>15</sup>, le CAS (Centre d'analyse stratégique) s'est penché sur la question du bien-être des élèves en France. Les auteurs constatent que si dans leur majorité, les jeunes aiment l'école, ce sentiment se dégrade avec l'entrée au collège. Ceci serait en particulier lié au système scolaire français qui favorise la compétition entre les élèves plutôt que la collaboration ou la créativité. Pour promouvoir le bien-être de ces jeunes, le CAS recommande donc en particulier d'encourager le travail en équipe et de reconsidérer le système de notation afin de mieux prendre en compte les progrès, en favorisant les apprentissages par l'échec par exemple. Ces orientations sont cohérentes avec les objectifs poursuivis par les projets visant au développement des compétences entrepreneuriales des élèves dans le cadre de l'expérimentation « Esprit d'entreprendre ».

---

<sup>15</sup> Centre d'analyse stratégique, 2013, "Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative", *La note d'analyse* n°313, janvier.



# La mesure des effets des programmes et leurs conditions de réussite

---

Il existe à ce jour peu d'évaluations scientifiques sur l'impact des enseignements visant à promouvoir l'esprit d'entreprendre. Certaines organisations communiquent sur des résultats d'enquêtes de satisfaction, sans que la méthode de recueil et d'analyse de données soit toujours clairement explicitée. Plusieurs difficultés méthodologiques ont été relevées par les chercheurs. En conséquence, la plupart des études n'ont pas les moyens d'assurer la rigueur méthodologique nécessaire à la mesure objective de l'effet propre de ces programmes.

En outre, les études menées à ce jour se concentrent beaucoup sur les enseignements dispensés dans le supérieur. Cela correspond aussi à un développement plus ancien et plus large de cette approche pédagogique dans le supérieur par rapport à l'enseignement secondaire.

## 1. L'évaluation quantitative des enseignements en entrepreneuriat, une question complexe

Pour **Levie, Hart et Anyadike-Danes**<sup>16</sup>, si plusieurs recherches suggèrent que les enseignements visant à promouvoir l'entrepreneuriat encouragent le développement de création ou de reprise d'entreprise, peu d'études le démontrent de manière rigoureuse et fiable. Comment pour toutes les évaluations quantitatives, mesurer l'effet propre de ces enseignements suppose de relever plusieurs défis méthodologiques :

- Isoler l'effet de sélection à de tels programmes, puisque la participation volontaire ou obligatoire ne procède pas des mêmes logiques pour les bénéficiaires.
- Mesurer les effets sur la durée, ceux-ci n'étant souvent perceptibles qu'à long terme.
- Isoler l'impact des éventuels autres enseignements ou immersion dans l'entreprise dont l'étudiant a pu bénéficier au cours de sa vie.

En outre, pour disposer d'éléments de comparaison fiables, les chercheurs doivent :

- Mettre en place un échantillon témoin comparable avec la population bénéficiaire. Idéalement, cet échantillon témoin doit être sélectionné aléatoirement.
- Disposer d'échantillons suffisamment importants pour assurer la précision des tests statistiques.

**Alain Fayolle (2011)** relève que la diversité des programmes d'enseignement et des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat, ainsi que l'hétérogénéité de leurs objectifs et des publics visés participent également à la complexification des évaluations, et rendent les résultats des diverses évaluations souvent non comparables entre eux.

Par ailleurs, l'auteur souligne qu'un des indicateurs souvent retenu, le degré d'intention de création d'entreprise, est aussi fonction de l'exposition antérieure à l'entrepreneuriat et de l'intention d'entreprendre initiale, elles-mêmes en grande partie fonction de la culture

---

<sup>16</sup> Levie J., Hart M., Anyadike-Danes M. (2009) "The effect of business or enterprise training on opportunity recognition and entrepreneurial skills of graduates and non-graduates in the UK", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, vol. 29.

entrepreneuriale de l'individu. Ainsi, avoir un entrepreneur parmi ses proches, avoir créé ou géré une association, ou même avoir fait un séjour de longue durée à l'étranger sont autant de facteurs pouvant susciter le désir d'entreprendre. Les évaluations des programmes visant la promotion de l'esprit d'entreprendre doivent donc prendre en compte les effets liés au niveau d'exposition à l'entrepreneuriat avant la participation à un programme visant à développer l'esprit d'entreprendre.

## 2. Quelques exemples d'évaluations

Le CREDOC a repéré trois évaluations quantitatives dont les principaux résultats sont présentés ici :

- une évaluation d'un projet de mini-entreprise dans l'enseignement secondaire à l'échelle européenne (1) ;
- une évaluation d'un programme de formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur en France (2) ;
- une évaluation portant sur la population au Royaume-Uni (3).

Ces évaluations portent sur des projets hétérogènes dans leur localisation, leur public cible, leur nature, mais aussi le type d'indicateurs retenus. Parmi les indicateurs retenus par les chercheurs, on trouve :

- le taux d'insertion dans l'emploi,
- le taux de création d'entreprise,
- l'intention d'entreprendre,
- ou encore la perception qu'a l'individu quant à sa capacité à entreprendre ou à identifier des opportunités entrepreneuriales.

(1) Une recherche sur les effets des Company Programs (il s'agit des mini-entreprises accompagnées par le réseau européen « Junior Achievement – Young Enterprise » (JA-YE)) a été menée en 2007 par le **Eastern Norway Research Institute**<sup>17</sup>. Pour cette étude déployée dans 4 pays (Belgique, Estonie, Finlande et Slovaquie), 927 jeunes bénéficiaires du programme ont été interrogés sur internet en 2007. Il s'agissait de jeunes ayant participé à un projet de mini-entreprise lors de leur éducation secondaire entre 1998 et 2005 (la tranche d'âge n'est pas clairement précisée : ils ont 24 ans en moyenne au moment de l'enquête, 23% a moins de 20 ans, 31% a 25 ans ou plus). Nous avons souhaité détailler deux résultats qui mobilisent des indicateurs portants sur des situations objectives : le taux d'emploi et le taux de création d'entreprise.

- **Concernant le taux d'emploi d'abord**, l'étude montre que parmi les répondants qui déclarent ne pas poursuivre leurs études au moment de l'enquête, ceux qui ne sont pas en emploi sont proportionnellement moins nombreux que dans la population générale (14% contre 17% d'après les données EUROSTAT 2007). D'après le chercheur, l'écart n'est cependant pas significatif étant donnée la taille de l'échantillon.

---

<sup>17</sup> Johansen V. (2007), « Experiences from participation in JA-YE Company Programmes », Eastern Norway Research Institute, ENRI-report, n° 10/2007.

- **Au regard du taux de création d'entreprise ensuite**, le rapport conclut que les jeunes ayant suivi le programme deviennent plus souvent entrepreneurs. L'auteur de l'étude relève que, parmi les jeunes ayant suivi le Compagny Program, 17% des norvégiens et 9% des belges ont créé leur entreprise. Cela est supérieur aux taux de création d'entreprise relevés dans ces pays par le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), qui étaient respectivement à 9% et entre 3 et 4% en 2007.

Enfin, l'auteur a modélisé – par régression logistique - la probabilité de créer une entreprise en fonction des caractéristiques sociodémographiques des individus et de la nature de leurs motivations à rejoindre le projet. Il montre ainsi que, toutes choses égales par ailleurs, les hommes, les jeunes plus âgés (qui ont donc quitté le programme depuis plus longtemps) et ceux qui déclarent avoir souhaité rejoindre le programme en raison de sa dimension entrepreneuriale ont plus souvent créé une entreprise.

Ces résultats sont intéressants et portent sur des indicateurs objectifs d'insertion dans l'emploi, mais ne permettent pas de conclure quant à l'effet propre des projets de mini-entreprise. En effet, l'absence d'échantillon témoin a conduit les auteurs à comparer les résultats de leur enquête avec des données statistiques nationales, non comparables puisque portant sur une population présentant des caractéristiques différentes. Ainsi, les données du GEM donnent la part de 18-64 ans qui ont une activité entrepreneuriale, alors que les répondants qui constituent l'échantillon d'étude ont en moyenne 24 ans au moment de l'enquête.

(2) **Arlotto, Jourdan, Sahut et Teulon**<sup>18</sup> ont constaté que les étudiants français se lancent peu dans des projets d'entreprise, malgré le développement de programmes qui visent à développer leur esprit d'entreprendre. Ils ont ainsi souhaité étudier le lien entre le développement d'une attitude entrepreneuriale chez des étudiants ayant bénéficié d'un tel programme et leur attitude vis-à-vis du projet (leurs attentes, satisfaction et investissement).

Les auteurs situent leur approche dans la lignée des travaux de Ajzen<sup>19</sup> sur l'action raisonnée. Les postulats de cette approche théorique sont que l'intention est un préalable au passage à l'action, et que l'intention d'une action est favorisée lorsque les individus la perçoivent comme :

- **Attractive ou désirable** (l'attraction pour la création d'entreprise), ce qui dépend surtout des normes sociales et culturelles.
- **Faisable pour l'individu**, ce qui dépend de la perception que l'individu a de sa capacité à réaliser l'action (le degré de confiance qu'il a de détenir les connaissances et compétences nécessaires pour créer une entreprise).

---

<sup>18</sup> Arlotto J., Jourdan P., Sahut J.-M., Teulon F. (2012) « Les programmes de formation à l'entrepreneuriat sont-ils réellement utiles ? Le cas des concours pédagogiques de création d'entreprise », *Management et Avenir*, n°55, pp. 291-309.

<sup>19</sup> Ajzen I. (1991), « The Theory of Planned Behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50.

Les auteurs se sont penchés sur l'étude du programme « Challenge projets d'entreprendre », qui est un concours organisé chaque année à destination des étudiants de plusieurs grandes écoles de commerce et d'ingénieur. Le programme consiste à créer un projet d'entreprise en une semaine. En 2007, 217 étudiants bénéficiaires du programme ont participé à l'enquête en répondant à un questionnaire en ligne.

Les auteurs distinguent les bénéficiaires en fonction de leurs attitudes au moment de l'enquête vis-à-vis de l'entrepreneuriat : les jeunes qui déclarent avoir envie d'entreprendre d'un côté, et ceux pour qui la manifestation ne leur a pas donné l'envie d'entreprendre de l'autre. Ils observent que les attentes exprimées par les étudiants à l'égard du projet, leur niveau de satisfaction et leur investissement dans le projet ne sont pas de la même nature chez ces deux catégories de jeunes. Ainsi, par rapport aux autres étudiants, les étudiants « entrepreneurs » (qui déclarent avoir envie d'entreprendre) :

- étaient plus souvent motivés par les dimensions professionnelles et compétitives du programme,
- se déclarent plus souvent « très satisfaits » du programme,
- et se sont plus investis dans le projet d'entreprendre pendant ou à l'issue du concours.

Ces résultats montrent que le degré de motivation initial des bénéficiaires pour l'entrepreneuriat doit être pris en compte pour étudier l'impact de ce type de programme.

Finalement, les auteurs concluent que plus qu'un impact direct sur la création d'entreprise, le concours éveille à l'entrepreneuriat et permet de confirmer un désir d'entreprendre préexistant.

(3) **Levie, Hart et Anyadike-Danes**<sup>20</sup> ont mené une enquête de grande échelle afin de mesurer l'impact de programmes d'enseignement en entrepreneuriat au Royaume-Uni sur l'esprit d'entreprendre, ici mesuré à l'aide de deux indicateurs :

- la perception qu'ont les individus de leur capacité à identifier des opportunités de création d'entreprise,
- le sentiment qu'ont les individus d'avoir les compétences, savoir-faire et expériences requis pour créer une entreprise.

L'enquête par questionnaire a permis de recueillir les réponses d'environ 7 500 personnes âgées de 16 à 44 ans, interrogées aléatoirement sur l'ensemble du Royaume-Uni. Les chercheurs ont distingué les résultats en fonction du niveau de diplôme des répondants : les diplômés du supérieur d'un côté (« graduates »), et les diplômés de niveau BAC ou moins de l'autre (« non-graduates »).

Les résultats portent sur l'impact de la participation à un programme entrepreneurial sur la capacité des individus à identifier les opportunités de création d'entreprise et leur sentiment d'avoir les compétences nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Les répondants étaient

---

<sup>20</sup> Levie J., Hart M., Anyadike-Danes M. (2009) "The effect of business or enterprise training on opportunity recognition and entrepreneurial skills of graduates and non-graduates in the UK", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, vol. 29.

interrogés sur leur participation à quatre types de programmes entrepreneuriaux : la participation à un enseignement scolaire dans le secondaire (1) ou le supérieur (2), la participation à programme gouvernemental (3) ou l'immersion en entreprise durant les études (4).

Les résultats ci-dessous sont présentés toutes choses égales par ailleurs, les chercheurs ayant contrôlé l'effet des caractéristiques sociodémographiques (sexe, niveau de revenu, statut d'emploi, origine) en les introduisant dans la régression logistique. Les auteurs ont également introduit dans le modèle l'activité entrepreneuriale au moment de l'enquête, le type et la nature de la participation (volontariat ou obligatoire) pour les répondants déclarant avoir suivi un programme de formation à l'entrepreneuriat.

- Chez les diplômés du supérieur, les programmes suivis au cours de l'enseignement primaire ou secondaire n'ont pas d'effet sur la capacité à identifier des opportunités ou sentiment d'avoir les compétences requises pour créer une entreprise. Ce sont **les enseignements dans le supérieur et les stages en entreprise** qui ont un impact, notamment sur l'appréciation de ses compétences entrepreneuriales.
- Chez les diplômés de niveau BAC ou moins, le fait d'avoir reçu un enseignement entrepreneurial à l'école (primaire ou secondaire) augmente le sentiment d'avoir les compétences requises pour créer une entreprise, seulement si l'enseignement était suivi **volontairement**. Comme pour les plus diplômés, le fait d'avoir suivi un stage en entreprise a un impact positif sur l'esprit d'entreprendre.

### **3. Les conditions de réussite des programmes de promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement secondaire : l'exemple des mini-entreprises (rapport européen)**

Dans un rapport de la commission européenne publié en 2005<sup>21</sup>, un groupe d'experts européens s'est penché sur l'analyse des bonnes pratiques au cœur des projets de création de mini-entreprises dans l'enseignement secondaire. Ce projet européen s'inscrivait dans le plan d'action en faveur de l'esprit d'entreprise, institué à la suite du conseil de Lisbonne.

Une trentaine d'experts européens issus d'instituts de recherches, d'administrations d'Etat ou du monde économique ont recensé les programmes de mini-entreprise en Europe. La démarche a consisté en un recueil d'informations qualitatives (pour identifier les bonnes pratiques) et quantitatives (nombre d'établissements et d'élèves concernés). Les experts ont identifié une série d'éléments clés favorisant la mise en œuvre optimale de ces projets. Si l'observation porte sur les mini-entreprises spécifiquement, il nous semble que ces enseignements restent valables pour d'autres programmes visant à promouvoir l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement secondaire.

Les indicateurs de **bonne pratique** sont les suivant :

- Le travail en équipe entre les jeunes.

---

<sup>21</sup> "Les mini-entreprises dans l'enseignement secondaire", Rapport final du groupe d'experts – Projets « Procedure Best », Commission européenne, septembre 2005.

- La formation des intervenants, notamment des enseignants.
- La liberté et la responsabilité laissée aux étudiants de développer leurs propres idées.
- L'existence d'un matériel pédagogique.
- La flexibilité du projet, la possibilité de l'intégrer dans les activités scolaires habituelles.
- L'établissement de liens avec le monde économique et en particulier l'existence de tuteurs et de conseillers issus du monde de l'entreprise.
- La participation à des événements en dehors de l'école.
- Le soutien de la collectivité.
- L'évaluation du programme.
- Le retour d'expérience entre les enseignants.

Les experts ont en parallèle identifié une série de **facteurs de risques et d'obstacles** à surmonter :

- La rigidité du cadre scolaire.
- Le manque de ressources financières.
- La charge de travail supplémentaire pour les étudiants et les enseignants.
- Le manque de motivation des enseignants et le manque de formation à leur intention.
- Le manque de reconnaissance des enseignants pour leur travail supplémentaire.
- La difficulté pour l'enseignant d'adopter une nouvelle approche pédagogique.
- Les difficultés dans la mobilisation de partenaires économiques.
- Le manque de soutien de la part des autres enseignants et de l'équipe de direction de l'établissement.
- Les entraves juridiques et administratives.
- Le manque de soutien et de promotion de ces projets de la part des pouvoirs publics.

Ces obstacles et bonnes pratiques constitueront autant de point d'attention lors de l'évaluation de l'expérimentation « Développement de l'esprit d'entreprendre ».



## BIBLIOGRAPHIE

---

### Rapports et résultats d'études

Ajzen I. (1991), « The Theory of Planned Behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50.

Aouni Z. (2011) « Démystification d'une pédagogie émergente : l'approche par les compétences », *Entreprendre & Innover*, n°11-12, p.120-126

Arlotto J., Jourdan P., Sahut J.-M., Teulon F. (2012) « Les programmes de formation à l'entrepreneuriat sont-ils réellement utiles ? Le cas des concours pédagogiques de création d'entreprise », *Management et Avenir*, n°55, pp. 291-309.

Arrighi J.-J. (2012) « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010 », CEREQ.

Carrier C. (2009) « L'enseignement de l'entrepreneuriat : au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaire », *Revue de l'entrepreneuriat*, Vol. 8

Centre d'analyse stratégique, 2013, « Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative », *La note d'analyse* n°313, janvier.

Degeorge J.-M., Fayolle A. (2011) « Les étudiants français ont-ils la fibre entrepreneuriale ? », *Entreprendre & Innover*, n°9-10, p.21-28

Fayolle A. (2011), « Enseignez, enseignez l'entrepreneuriat, il en restera toujours quelque chose ! », *Entreprendre & Innover*, n°11-12, p. 147-158

Fayolle A., Verzat C. (2009) « Pédagogies actives et entrepreneuriat : quelle place dans nos enseignements ? », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 8

Johansen V. (2007), « Experiences from participation in JA-YE Company Programmes », Eastern Norway Research Institute, *ENRI-report*, n° 10/2007.

« Le développement de l'esprit d'entreprendre dans le système éducatif français », APCE-OPPE, décembre 2011.

« Les mini-entreprises dans l'enseignement secondaire », *Rapport final du groupe d'experts – Projets « Procedure Best »*, Commission européenne, septembre 2005.

Le Rhun B., Chan Pang Fong E. (2012) « Une insertion professionnelle des sortants de lycée entravée par le crise économique de 2008 », *note d'information*, n°12.19, novembre

Levie J., Hart M., Anyadike-Danes M. (2009) "The effect of business or enterprise training on opportunity recognition and entrepreneurial skills of graduates and non-graduates in the UK", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, vol. 29.

Minni C., Pommier P. (2011), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », *Dares Analyses*, n°039, mai.

Plana S., « Les jeunes créateurs d'entreprise en France », présentation de résultats APCE-OPPE, 2011.

### **Exemples de programmes en France et à l'étranger**

#### **ESPAGNE**

BOE, BOLETÍN OFICIAL DEL ESTADO, Núm. 182, Sábado 30 de julio de 2011, Sec. I. Pág. 86736. <http://www.boe.es/boe/dias/2011/07/30/pdfs/BOE-A-2011-13117.pdf>

EL FOMENTO DE LA INICIATIVA EMPRENDEDORA EN EL SISTEMA EDUCATIVO EN, RECOPIACIÓN DE POLÍTICAS Y PRÁCTICAS, Junio de 2010, Ministerio de industria, turismo y comercio. <http://www.ipyme.org/Publicaciones/FomentoIniciativaEmprendedora.pdf>

LIBRO BLANCO, De la iniciativa emprendedora en ESPAÑA, FPdGI Fundación Principe de Girona, L. Alemany, C. Alvarez, M. Planellas, D. Urbano. Barcelona 2011. [http://issuu.com/marketing\\_esade/docs/lbiee\\_documentofinal\\_27-07-2011\\_rev\\_oct11?mode=window&backgroundColor=%23222222](http://issuu.com/marketing_esade/docs/lbiee_documentofinal_27-07-2011_rev_oct11?mode=window&backgroundColor=%23222222)

#### **DANEMARK**

Site internet de l'association danoise membre du réseau Junior Achievement Young Enterprise  
<http://eng.ffe-ye.dk/>

#### **ITALIE**

Site internet du porteur du projet de simulation de création d'entreprise  
<http://www.ecipar.ra.it/enterprise/> Enterprise EBG – European Business Game 2008-2009, Student's handbook (pour les élèves du Royaume-Uni)  
<http://www.highland.gov.uk/NR/rdonlyres/A3398949-ACA7-4ABA-B86D-582013E3296D/0/StudentManual0809.pdf>

#### **SUÈDE**

Site internet de l'association suédoise membre du réseau Junior Achievement Young Enterprise  
<http://www.ungforetagsamhet.se/>

#### **ALLEMAGNE**

Site internet du ministère de l'économie allemand pour le projet « « Unternehmergeist in dis Schulen » : <http://www.unternehmergeist-macht-schule.de>



Site internet du DGPS (compétition et jeu de simulation de création d'entreprise) :

<http://www.dgp-schueler.de/toplevel/>

Site internet du SITl (projets de R&D) : <http://www.siti.de>

Site internet du NFTE : [www.nfte.de](http://www.nfte.de)



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)